

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

BEAPHAR SOLUTION ANTIPARASITAIRE ANTI-PUCES POUR CHAT AU PROPOXUR

2. Composition qualitative et quantitative

Un ml contient :

Substance(s) active(s) :
Propoxur 4,975 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Solution pour pulvérisation cutanée.

4.1. Espèces cibles

Chats.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Affections à parasites sensibles au propoxur.

Chez les chats :

- Elimination des puces.
- Prévention des infestations par les puces pendant 7 jours.

4.3. Contre-indications

Ne pas utiliser chez les chatons de moins de 4 mois.

Ne pas utiliser chez les chattes allaitantes.

Ne pas utiliser chez les chats malades ou convalescents.

Ne pas utiliser chez les chats présentant des lésions cutanées étendues.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Prendre soin de ne pas administrer le produit près des yeux de l'animal. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau claire.

Eviter que l'animal se lèche après le traitement.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

En cas de projection oculaire accidentelle, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Le port des gants à usage domestique est recommandé pendant l'administration du produit

Se laver les mains après usage.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Dans de très rares cas, l'utilisation du produit peut entraîner chez certains chats une hypersalivation, une augmentation des bruits respiratoires, une dyspnée, ainsi que des symptômes nerveux (tremblements, ataxie, voire convulsions) ou digestifs (vomissements, diarrhée). L'antidote est le sulfate d'atropine.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Le propoxur n'a pas montré d'effet embryotoxique, tératogène ou maternotoxique chez les animaux de laboratoire (rat, lapin) aux doses utilisées en thérapeutique. L'innocuité de la spécialité chez la chatte en gestation ou allaitante n'a pas été montrée. L'utilisation de la spécialité chez la chatte en gestation est déconseillée.

Utilisation en cas de lactation : voir rubrique "Contre-indications".

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Ne pas utiliser simultanément avec d'autres inhibiteurs des cholinestérases.

4.9. Posologie et voie d'administration

300 mg de propoxur par m² de surface corporelle, par voie externe, soit 5 à 6 vaporisations par kg de poids corporel, soit le schéma posologique suivant :

Pour un chat de 3 kg : 12,5 ml de solution soit 18 vaporisations.

Pour un chat de 5 kg : 17,5 ml de solution soit 25 vaporisations.

Appliquez la solution sur l'ensemble du pelage de l'animal en le caressant à rebrousse poil et en prenant soin d'éviter le museau et les yeux. Frictionnez le chat après application.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

En cas de surdosage, les principaux symptômes sont : des tremblements, une incoordination motrice, une hypothermie, des bruits respiratoires importants pouvant être accompagnés d'une augmentation des sécrétions salivaires, lacrymales, nasales, bronchiques et digestives.

L'antidote à utiliser est le sulfate d'atropine.

4.11. Temps d'attente

Sans objet.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : antiparasitaires externes à usage topique, carbamate.

Code ATC-vet : QP53AE02.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Le propoxur est un antiparasitaire externe de la famille des carbamates qui se caractérise par son activité acaricide et insecticide. Il agit par inhibition des cholinestérases provoquant ainsi des troubles neurophysiologiques mortels chez les

parasites.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Non connues.

6.1. Liste des excipients

Ethanol
Macrogol -7 glycérol cocoate
Phosphate monopotassique
Hydroxyde de sodium 1N
Eau purifiée

6.2. Incompatibilités majeures

Ne pas mettre en contact avec des substances alcalines.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

à€ conserver à une température ne dépassant pas 25°C.
Conserver à l'abri de la lumière.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon polyéthylène haute densité
Valve doseuse polypropylène
Tube plongeur polyéthylène basse densité
Joint d'étanchéité polyéthylène expansé
Bouchon polystyrène

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Le propoxur est toxique pour les poissons, les abeilles et certains organismes aquatiques.

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

BEAPHAR
2 ALLEE VIVALDI
LE SAN GIORGIO
06800 CAGNES-SUR-MER

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/3447842 8/1999

Flacon pulvérisateur de 100 ml
Flacon pulvérisateur de 250 ml

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

04/01/1999 - 04/01/2009

10. Date de mise à jour du texte

14/10/2014.